



Avenant de Course N°4

AVIS DE COURSE TEIGNOUSE'S CUP

OPEN SKIFF MYLAR (OBIC) grade 5A

RS FEVA DBLE (RSFD) grade 4

Championnat de France : Intersérie Dériveur TEMPS COMPENSE (IND) grade 3

Championnat de France : Intersérie Quillard TEMPS COMPENSE (INQ) grade 3

8 au 11 mai 2024

Baie de Quiberon

*Autorité organisatrice : Association Sportive et Nautique de Quiberon
en collaboration avec le YC Quiberon*

Avis de course pour les dériveurs (IND) (OBIC) et (RSFD)

ET

Avis de course pour les quillards

Avenant Avis de Course N°4

Cet article remplace et complète l'article 14.3 de l'Avis de course paru le 04 mars 2024, il faut lire

14.3 a) 3 courses sont nécessaires pour valider le championnat de France

b) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

c) Quand 4 à 8 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

d) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

Avis de course pour les dériveurs (IND) (OBIC) et (RSFD)

ET

Avis de course pour les quillards

Avenant Instructions de Course N°1

Pour l'ensemble des articles des IC, il faudra lire « groupe » à la place de « classes » ou « séries »

Instructions de course pour les dériveurs (IND) (OBIC) et (RSFD) Avenant Instructions de Course N°2

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le mât arborant un pavillon orange sur le bateau de départ à l'extrémité bâbord.

Instructions de course pour les dériveurs (IND) (OBIC) et (RSFD) Avenant Instructions de Course N°3

Complément annexe parcours rond A et B

Les marques 1, 1Bis, 2, 3, 4 et 5 sont à laisser à babord.

Parcours réduit inter série dériveur classique devient Parcours réduit inter série dériveur classique

Le 08 mai 2024, 10h30
Le délégué Technique, Anthony RIGAUT